

Appel à candidature - FranceAgriMer

Organisme payeur de fonds européens et nationaux, FranceAgriMer met en œuvre des dispositifs de soutien aux filières agricoles et de la pêche, et gère des dispositifs de régulation des marchés. L'Etablissement soutient également le développement à l'international du secteur agroalimentaire.

En outre, il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux pouvoirs publics d'adapter leurs actions et aux opérateurs de chaque filière de gagner en compétitivité.

Enfin, il organise le dialogue et la concertation entre pouvoirs publics et professionnels des filières au sein de ses instances : conseil d'orientation, conseils spécialisés, commissions thématiques interfilières.

Chargé(e) d'étude promotion

Direction des Interventions / Service Programmes opérationnels pêche et promotion /
Unité Promotion

N° appel à candidature : 24807	Catégorie : A
Cotation parcours professionnel : 1	Cotation Groupe RIFSEEP : Groupe 4.1 si corps des Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement Groupe 4 si corps des attachés d'administration de l'Etat (application des barèmes RIFSEEP service centraux du ministère en charge de l'agriculture)
Poste vacant	Localisation : Montreuil (93) 12, rue Henri Rol-Tanguy / 93555 Montreuil Cedex

Conditions de recrutement :

Les agents fonctionnaires sont accueillis en Position Normale d'Activité (PNA) ou par la voie de détachement selon le statut d'origine. Les agents titulaires d'un CDI de droit public peuvent se voir proposer la portabilité de leur contrat de travail (en application de l'article 6 ter de la loi n°84-16). Les autres agents contractuels sont recrutés sous contrat de droit public d'une durée de 3 ans (en application de l'article 4 de la loi n°84-16), éventuellement reconductible. La rémunération est déterminée selon les expériences en lien avec le profil du poste à pourvoir.

Présentation de l'environnement professionnel :

FranceAgriMer, établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, est, avec le ministère de l'agriculture, l'organisme public de référence en matière de filières agricoles et de la pêche.

Lieu d'information, d'échanges, de réflexion, d'arbitrage et de gestion pour les filières

françaises de l'agriculture et de la pêche rassemblées au sein d'un même établissement, FranceAgriMer :

- met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère des dispositifs de régulation des marchés ;
- assure un suivi des marchés, propose des expertises économiques, mais également techniques par exemple en contribuant à des actions de coopération technique et au développement des filières à l'international ;
- organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée.

Dans le secteur de la viticulture et pour d'autres filières, la direction des interventions de FranceAgriMer gère différentes aides prévues dans la politique agricole commune (PAC). Au sein de la direction « Interventions » de FranceAgriMer, le poste est rattaché au service « programmes opérationnels et promotion » et à l'unité « Promotion ».

L'unité, composée de 25 à 30 personnes organisées en 4 pôles, gère différents processus d'aide à la promotion des produits agricoles ou agroalimentaires en France, au sein de l'Union Européenne ou vers des pays tiers à l'UE. Des crédits communautaires et nationaux sont mis en œuvre pour accompagner les opérateurs (entreprises, interprofessions, ...) dans leurs actions de promotion.

Objectifs du poste

Le poste concerne la gestion d'un portefeuille de dossiers dans le cadre du dispositif d'aide à la promotion au titre du règlement (UE) n°1144/2014.

En application de ce règlement, l'Union européenne peut apporter une contribution financière pour la réalisation d'actions de communication à l'international pour les produits agricoles/alimentaires et leur mode de production. Les bénéficiaires de l'aide sont majoritairement des interprofessions que FranceAgriMer accompagne durant tout le cycle de vie de leur programme de promotion.

Missions et activités principales :

Les programmes de promotion sont encadrés par une convention signée par FranceAgriMer et le bénéficiaire de l'aide.

- Préalablement à la mise en œuvre de la convention :
- Etude et évaluation des projets de programmes ou d'actions de communication proposés (relations publiques, publicité, événements...)
- Participation à l'élaboration des conventions
- Etude et validation du matériel de promotion (logo, slogan, brochures, goodies, flyers, affiches, site internet, réseaux sociaux...) préalablement à sa mise en œuvre

Tout au long du cycle de vie de la convention :

- Suivi de l'exécution des conventions
- Assurer les contacts et les échanges inhérents au traitement des dossiers
- Expertise des demandes d'avenant et participation à l'élaboration de ceux-ci
- Préparation des différentes déclarations à transmettre à la commission Européenne

Lors de la demande de paiement :

- Analyse de la recevabilité des différentes pièces des demandes de paiement conformément aux procédures et dans le respect des délais réglementaires
- Mise à contrôle des demandes, analyse et prise en compte des résultats de contrôle dans la liquidation de l'aide
- Saisir les données de paiement dans l'appliquet dédié à la mesure et les différents tableaux de bord
- Préparer le dossier d'ordonnancement pour la transmission à l'Agence comptable

Missions annexes

Rattaché à l'Unité Promotion, les agents du pôle Promotion Générique épaulent l'équipe d'aide à la promotion relevant de l'OCM Vitivinicole pour des missions ponctuelles telles que l'instruction des demandes d'aide.

Relations fonctionnelles du poste :

- Au sein de FranceAgriMer : autres pôles de l'unité promotion, service des contrôles, agence comptable, service juridique
- Entreprises du secteur vitivinicole demandant les aides

Compétences requises pour le poste :

Savoirs / Connaissances

Savoir-faire / Maîtrise

• Droit communautaire relatif au secteur agricole • Enjeux et problématiques d'actualité • Logiciels bureautiques et applicatifs métiers dédiés au domaine • Compréhension de l'anglais Des formations aux outils et aux procédures de gestion seront assurées.	• Excellente maîtrise des outils bureautiques classiques (dont Excel à maîtriser) • Capacité à travailler en équipe • Rigueur dans la mise en œuvre de procédures • Rigueur dans l'exécution des tâches • Capacité à travailler en équipe • Capacité à étudier et à évaluer des projets, à expertiser et valider des supports de communication • Respect des échéances
Diplôme – Expérience professionnelle Minimum licence. Formation en agronomie, économie, finances.	
Contraintes du poste : Pas de contrainte particulière	
Poste clé¹ :	Oui Non X
Poste à caractère sensible² :	Oui Non X
Poste à privilèges³ :	Oui Non X
Personnes à contacter Frédéric VINOT, Chef de l'Unité Promotion Tél : 01 73 30 21 72; courriel : frederic.vinot@franceagrimer.fr Juliane VERNAUDON, Cheffe de pôle promotion Tél : 01 73 30 20 37; courriel : juliane.vernaudon@franceagrimer.fr Tiphaine LELIEVRE, Chargée de mission RH Tél : 01.73.30.22.35 ; courriel : mobilite@franceagrimer.fr	
Conditions de travail <i>FranceAgriMer est proche du métro ligne 1 Station Saint-Mandé (5 minutes), du RER A (10 minutes) et de lignes de bus. L'établissement offre la possibilité de bénéficier du télétravail, sous certaines conditions d'éligibilité. Vous bénéficierez, dès votre arrivée, d'un tutorat pour accompagner votre prise de poste et d'un parcours de formation d'accueil. Vous aurez également accès au plan annuel de formation en fonction de vos besoins. Le siège de l'établissement dispose d'un service de restauration interne proposant des tarifs préférentiels aux agents, au sein du bâtiment moderne qui abrite l'établissement.</i>	
DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 28/06/2024 Le dossier de candidature doit comporter : - Une lettre de motivation, - Un curriculum-Vitae,	

¹ Poste clé au regard de la qualité d'organisme payeur de l'établissement.

² Poste à caractère sensible au regard des conflits d'intérêts et de la lutte contre la fraude.

³ Poste à privilèges au regard de la certification SMSI de l'établissement.